



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Canada

English	Contactez-nous	Aide	Recherche	Site du Canada
Accueil d'EC	Sujets et Enjeux	Produits et services	À notre sujet	Météo 

Publications

Communiqués
de presse

Bulletins
électroniques

Multimédia et
événements en ligne

Sites connexes

Sites régionaux

Rencontrez
le ministre

Communiqués de presse

Des rapports fédéraux fournissent de l'information à la population canadienne et démontrent des progrès modestes sur la réduction de la pollution

OTTAWA – 30 juin 2000 – Le ministre de l'Environnement, David Anderson, a rendu publics aujourd'hui deux rapports qui informent les Canadiens sur la façon dont les gouvernements et tous les secteurs de la société sont en train de faire diminuer les rejets de polluants dans l'environnement. Selon le Compte rendu national de l'Inventaire national des rejets de polluants du Canada de 1998, les rejets ont diminué par rapport à 1997 et davantage de substances sont recyclées plutôt que rejetées dans l'air, l'eau et le sol. Progrès en matière de prévention de la pollution 1998-1999 montre également que tous les paliers de gouvernement, le secteur privé, les particuliers et la collectivité internationale font continuellement des progrès.

« Je crois fermement qu'il faut fournir aux Canadiens de l'information fiable sur leur environnement pour qu'ils puissent faire des choix éclairés », a déclaré le ministre Anderson. « À eux seuls, les gouvernements ne peuvent pas régler tous les dossiers environnementaux; il nous faut travailler avec les particuliers et l'industrie pour assainir l'environnement et renforcer l'économie. »

Le compte rendu national de l'INRP de 1998 présente des données se rapportant à 176 substances rejetées par plus de 2 000 installations partout au pays. En 1998, le total des rejets a atteint 160 166 tonnes, soit une diminution de plus de 1 427 tonnes par rapport à 1997. Un total de 88 489 tonnes a été transféré hors site pour élimination, soit une baisse de 9 610 tonnes, renversant ainsi la tendance à l'augmentation de tels transferts remarquée au cours des dernières années. Le rapport montre que 258 876 tonnes de substances INRP ont été envoyées au recyclage ou pour récupération d'énergie. C'est le sixième rapport annuel de l'INRP à être publié.

Renforcé dans le cadre de la nouvelle LCPE, l'INRP se situe au cœur des efforts déployés par Environnement Canada pour informer la population canadienne des questions écologiques touchant leurs communautés. Le [site d'interrogation en ligne de l'INRP](http://www.npri-inrp.com/queryformf.cfm) (<http://www.npri-inrp.com/queryformf.cfm>) fournit aux Canadiens des données sur la pollution que connaît leur ville, leur village ou leur quartier en tapant simplement les trois premiers signes de leur code postal.

« Les rejets de pollution dans l'environnement continuent de tendre à la baisse », a déclaré le ministre Anderson. « De plus, le rapport montre clairement qu'on recycle davantage de substances qu'on n'en rejette dans l'environnement. C'est un signe encourageant pour l'environnement et la santé des Canadiens. C'est aussi une évolution pleine de promesses pour les industries qui choisissent de recycler leurs déchets plutôt que de les rejeter directement dans l'environnement. J'invite

l'industrie à continuer de travailler avec les gouvernements à diminuer et à prévenir les rejets des substances répertoriées par l'INRP dans l'air, le sol et l'eau. »

L'INRP continue d'évoluer et de prendre de l'ampleur, devenant un outil dont le gouvernement, l'industrie, les particuliers et les groupes communautaires se servent pour suivre les progrès effectués et repérer les domaines où il faut agir en priorité. Le nombre de substances suivies par l'INRP croît sans cesse. De 176 polluants en 1997, ce nombre est passé à 268 en 2000.

La prévention de la pollution est la pierre d'angle de la nouvelle Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE 99). Le gouvernement du Canada invite les entreprises à faire de la prévention de la pollution leur démarche prioritaire de protection de l'environnement. Le 4e rapport annuel Progrès en matière de prévention de la pollution souligne les mesures de prévention de la pollution qui ont pris place dans tous les secteurs de la société entre avril 1998 et mars 1999.

Pour plus d'information sur le nouveau registre environnemental de la LCPE, une base de données en ligne qui contient un large éventail d'informations sur la Loi est disponible au site <http://www.ec.gc.ca/RegistreLCPE/Default.cfm>.

Documents connexes :

- [Rapport de l'INRP de 1998](#) [fiche d'information, 2000-06-30]
- [L'Inventaire national des rejets polluants](#) [fiche d'information, 2000-06-30]
- [Les progrès en matière de prévention de la pollution](#) [fiche d'information, 2000-06-30]
- [Progrès en matière de prévention de la pollution 1998-1999](#) [rapport, 2000-05-09]
- [Inventaire national des rejets polluants](#) [collecte d'information]
- [Le site d'interrogation en ligne de l'INRP](#) [collecte d'information]
- [Registre environnemental de la LCPE](#) [collecte d'information]

| [Accueil d'EC](#) | [Sujets et enjeux](#) | [Produits et services](#) | [À notre sujet](#) | [Météo](#) |
| [English](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [Site du Canada](#) |

La Voie verte^{MC}, site Web d'Environnement Canada

Mise à jour le :

[Avis importants](#)